

## Effets de l'aide publique au développement sur l'économie suisse

Guido Pult

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aspd/879>

ISSN : 1663-9669

### Éditeur

Institut de hautes études internationales et du développement

### Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2001

Pagination : 133-137

ISSN : 1660-5934

### Référence électronique

Guido Pult, « Effets de l'aide publique au développement sur l'économie suisse », *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], 20 | 2001, mis en ligne le 27 août 2012, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/aspd/879>

---

---

# EFFETS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT SUR L'ÉCONOMIE SUISSE

GUIDO PULT\*

---

**U**N PARTICULIER effectuant un versement en faveur d'un pays pauvre n'en reçoit aucune contrepartie. Il est dès lors compréhensible que, par projection, l'aide publique au développement (APD) puisse être perçue comme un simple don : pour certains s'agissant d'un acte relevant d'un sentiment de solidarité et pour d'autres d'« argent jeté par la fenêtre ». Mais dans quelle mesure s'agit-il vraiment d'un simple don ou, à l'inverse, y a-t-il des retombées positives pour le pays donneur, en l'occurrence la Suisse ? La question est d'autant plus pertinente que la dépense pour l'APD est en termes absolus importante et que son impact sur les pays aidés est objet de controverse. C'est à cette question que nous nous efforcerons de répondre en utilisant les principaux résultats d'une recherche à laquelle nous renvoyons le lecteur désirant plus de détails (cf. Forster-Pult, 2000a et 2000b).

Nous n'évoquerons d'abord que les effets que nous sommes parvenus à quantifier. Cela n'exclut nullement, comme nous le préciserons par la suite, l'existence d'autres effets importants. Les données se rapportent à l'année 1998.

## L'IMPACT PRIMAIRE SUR LA DEMANDE

Contrairement au don entre individus, l'APD ne représente pas qu'un simple transfert de richesses, comme les considérations suivantes le montrent, où l'on constate que l'APD génère un effet significatif sur la demande de biens et services s'adressant à l'économie suisse.

- Environ un cinquième, (261 millions de francs), de l'APD totale, était utilisé soit pour des salaires versés à des résidents en Suisse ou à des expatriés temporaires, soit pour acheter des biens et services sur le marché suisse. Il s'agit de versements effectués dans le cadre de l'aide bilatérale et représentant près de la moitié de celle-ci.
- Un peu plus de la moitié (638 millions de francs) de l'APD totale représente des contributions aux organisations internationales (banques de développement, CICR, ONU) dans le cadre de l'aide multilatérale. Or, lorsqu'il s'agit d'organisations ayant leur siège en Suisse, ces versements ont un important effet de retour en termes de salaires et d'achats de biens et services : c'est notamment le cas du CICR. Et lorsque le financement concerne les banques de développement, il ouvre aux entreprises suisses la possibilité d'accéder aux adjudications que ces banques organisent. La dépense totale que ces organisations effectuent de telle manière sur le marché suisse, et qui se

\* Economiste, professeur à l'Université de Neuchâtel.

traduit notamment par des salaires et des exportations s'élève à un montant que par prudence nous avons situé dans une fourchette de 500 à 600 millions. Pour chaque franc d'aide multilatérale, le retour est ainsi d'environ 0.90 centime.

- L'APD bilatérale porte en partie sur des opérations qui sont cofinancées par des tiers (il s'agit notamment d'ONG ou dans le cas des crédits mixtes, d'entreprises). Sans APD, une partie de ces opérations, et par conséquent leur cofinancement, tomberait, en entraînant une réduction des dépenses en Suisse. Nous avons estimé ces dépenses à environ 125 millions de francs.

En additionnant les trois effets que nous venons de présenter, on trouve un impact total sur la demande se situant entre environ 900 millions et 1 milliard, dont près de la moitié consistait en salaires. Plus de précisions sont présentées dans le tableau ci-dessous. En excluant l'effet des cofinancements, pour ne retenir que ce qui est financé par l'APD, l'impact est d'environ 800-900 millions. L'APD, qui s'élevait en tout à 1,21 milliard, plutôt qu'à un simple transfert peut ainsi être comparée à une dépense publique qui tout en portant sur des biens et services destinés à l'étranger, est effectuée sur le marché suisse dans une proportion d'environ deux tiers.

**Tableau 1 : Effets primaires sur la demande en Suisse  
par type d'effet et par type de dépense en 1998 (en milliers de francs)**

Effets	Salaires	Services	Biens	Autres	Total
APD bilatérale dépensée en Suisse	152 239	34 982	61 546	11 774	260 541
Cofinancements de l'APD bilat. dépensés en Suisse	50 741	19 841	33 979	20 220	124 781
Effets indirects de l'APD multilatérale*					
– minimum	223 724	45 989	225 268	2 915	497 896
– maximum	243 811	48 014	297 767	4 145	593 737
<b>Total minimum</b>	<b>426 704</b>	<b>100 812</b>	<b>320 793</b>	<b>34 909</b>	<b>883 218</b>
<b>Total maximum</b>	<b>446 791</b>	<b>102 837</b>	<b>393 292</b>	<b>36 139</b>	<b>979 058</b>

Source : Forster-Pult, 2000.

\* L'APD multilatérale et les versements au CICR sont ici considérés comme APD multilatérale.

## L'IMPACT SUR LE PIB ET L'EMPLOI

Afin de mieux appréhender la signification pour notre économie des effets que nous venons de préciser, il convient d'en évaluer l'impact sur le PIB et sur l'emploi. Pour ce qui concerne le PIB, il s'agit de la valeur ajoutée créée dans le cadre de l'impact sur la demande que nous venons d'évoquer et de celle qui relève de l'ensemble des dépenses ayant fait suite à un tel effet: les revenus et les recettes relatifs à l'impact primaire étant dépensés pour acheter des biens et services qui génèrent à leur tour des revenus et des nouveaux achats en cascade. L'estimation a été effectuée à l'aide d'un modèle économétrique à prix fixes. Nous avons trouvé que l'impact sur le PIB se situe entre environ 1,7 et 2 milliards de francs. Par franc d'APD dans l'année de référence, l'impact s'élevait ainsi à environ 1,40/1,60 franc.

La création de valeur ajoutée va de pair avec la création d'emplois. Nous avons estimé que cette dernière se situait entre 13'000 et 18'000 postes de travail. L'ensemble des effets sur la demande et le PIB considérés jusqu'ici est illustré par la figure. 1, où les flèches en trait plein correspondent à des montants. Le sens des flèches est décrit dans les cases d'arrivée.

## LIMITES DES CALCULS

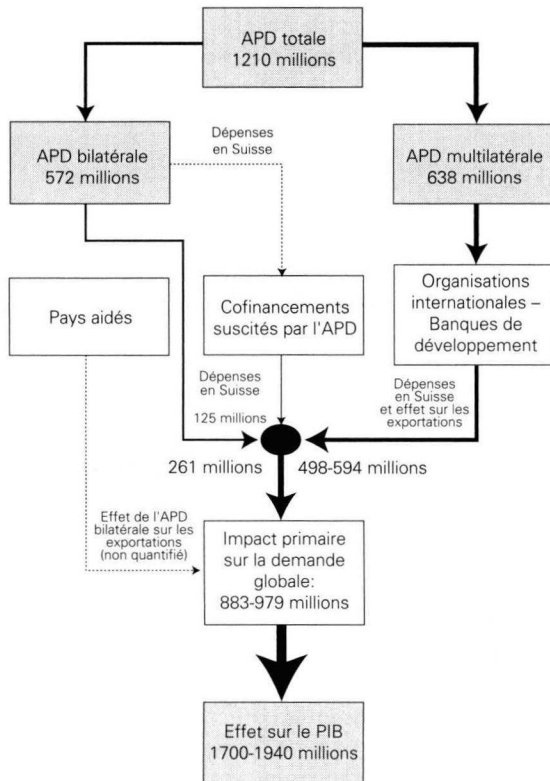
Pour bien interpréter ces calculs, il s'agit encore de prendre note de leurs limites. En particulier: peut-on affirmer qu'en augmentant l'APD, on aurait, pour chaque franc, un accroissement du PIB de l'ordre de 1.40/1.60 franc? Pas exactement, car notre calcul se rapporte à une année particulière et d'une année à l'autre certains des effets contenus dans tel multiplicateur sont susceptibles de varier fortement. C'est notamment le cas de l'afflux de commandes passant par les banques de développement et des cofinancements de l'aide bilatérale. Ainsi, pour l'année 1994, le multiplicateur en question était plus important, puisque nous l'avons estimé à environ 1,55/1,70 franc. En ne retenant, dans une optique extrême, que les effets qu'on peut qualifier de stables, le plancher du multiplicateur demeure néanmoins élevé, se situant près de 1 franc.

En outre, et surtout, il faut être conscient que nos estimations ne prennent pas en compte la possibilité que les ressources consacrées à l'APD soient utilisées autrement. Les ressources qui ne seraient plus affectées à l'APD pourraient en effet financer d'autres dépenses publiques ou, par une éventuelle baisse des impôts, permettre l'augmentation de la demande privée. Il est néanmoins vraisemblable que, du moins à court terme, l'impact sur le PIB qui en résulterait dépasserait difficilement le montant relativement élevé généré par l'APD. La reconversion apparaîtrait par contre économiquement avantageuse en considérant deux arguments supplémentaires. D'abord la valeur ajoutée substitutive ainsi créée, au lieu de porter en partie sur des biens et services livrés gratuitement à l'étranger, porterait uniquement sur des biens et services exportés ou destinés aux consommateurs et aux producteurs nationaux. Ensuite, le revenu national disponible augmenterait de par la suppression des transferts de devises ayant lieu dans le cadre de l'APD multilatérale (il s'agit d'environ 500 millions). Cependant, à ce raisonnement, il faut encore intégrer les effets de l'APD que nous n'avons pas été à même de quantifier et qui sont présentés ci-dessous.

## EFFETS DE L'APD SUR LES EXPORTATIONS

En participant à des projets financés par l'APD, les entreprises suisses peuvent acquérir des informations et nouer des contacts susceptibles de favoriser leurs exportations en dehors de ces projets, exportations qui le cas échéant peuvent être précédées par des investissements directs. Il s'agit là d'un effet difficilement quantifiable. Deux recherches nous permettent cependant d'apporter des précisions.

**Schéma des effets de l'APD sur le PIB (montants pour 1998)**



Il y a tout d'abord une enquête menée auprès d'une vingtaine de firmes ayant bénéficié des fonds de l'aide bilatérale (Egger, 1999). L'enquête montre que dans un nombre non négligeable de cas, la participation aux projets relevant de l'aide bilatérale a été suivie par des commandes en provenance d'autres sources. Le plus souvent, cela est expliqué par l'effet d'ouverture de nouveaux marchés. Dans l'ensemble des causes de cet effet, figurent au premier plan les contacts que les projets d'aide bilatérale ont permis d'établir avec les ministères, les gouvernements et les entreprises ; suivent le fait d'être mieux connu et les connaissances acquises en matière de marchés.

Il y a ensuite une analyse économétrique que nous avons menée en adoptant le modèle proposé récemment pour l'Allemagne par Vogler-Ludwig et al. (1999). Cette analyse porte sur les exportations suisses vers 47 pays ayant profité de l'aide bilatérale et cela pour la période allant de 1970 à 1996 (cf. Forster-Pult, 2000). On trouve que pour la période en question, chaque pour-cent d'augmentation de l'aide s'est traduit en moyenne par un accroissement de 0,37% des exportations. Ce résultat tend à confirmer sur un plan global ce que l'enquête auprès des entreprises suggère. Cependant et malgré le fait que cette valeur de 0,37% est égale à celle qui a été calculée pour l'Allemagne dans l'étude citée, des considérations techniques nous incitent à la prudence dans l'utilisation d'un tel chiffre : en particulier, le résultat n'est pas confirmé si les calculs sont effectués

sur des séries transversales. Nous nous bornerons ainsi à conclure que plusieurs indices corroborent l'idée que l'effet positif de l'APD sur les exportations n'est pas négligeable et laissent même ouverte la possibilité qu'il soit considérable.

Dans une optique plus large, il existe d'autres effets de l'APD sur les exportations que nos calculs, en raison également de difficultés de quantification, n'ont pas appréhendés. Il s'agit notamment du fait que l'APD suisse, s'ajoutant à celle des autres pays, contribue à la croissance et à la stabilité économique et sociale des pays aidés. Or ces deux facteurs ne peuvent que favoriser nos exportations. En outre, l'aide au développement, lorsqu'elle apparaît comme généreuse, améliore l'image de la Suisse auprès de la communauté internationale, ce qui est aussi source de retombées économiques favorables.

## CONCLUSIONS

Plutôt qu'à un simple transfert, l'APD peut largement être comparée à un don portant sur des biens produits dans notre pays. Dans ces conditions, avec les données de 1998, elle contribue au PIB de la Suisse pour environ 1,7/1,9 milliard de francs. Par franc d'APD l'apport est d'environ 1,40/1,60 franc. Le nombre de postes de travail impliqué se situe entre 13'000 et 18'000. Ces valeurs augmenteraient dans une proportion pouvant être très forte s'il nous était possible de quantifier plusieurs effets que le calcul ignore. En particulier, plusieurs indices ainsi que des arguments relevant de la théorie, tendent à montrer que l'APD stimule les exportations.

Pour éviter des malentendus, soulignons que ces conséquences positives ne sont nullement réalisées au détriment des pays aidés: ces derniers profitent de la totalité de l'aide. Par ailleurs, ces conséquences ne correspondent pas à un objectif que l'APD poursuivrait, ce qui serait le cas si l'aide de la Suisse était liée. L'explication relève plutôt de la « main invisible » de Smith, mais qui fonctionne ici dans un sens inverse du sens habituel: un acte qui se veut de solidarité finit par correspondre à un intérêt économique.

Précisons pour finir en quoi les calculs que nous avons présentés ne sauraient suffire pour des prises de décisions, ce qui est une manière d'en indiquer les limites. Ce qui fait défaut, c'est d'une part la réflexion sur la façon dont les ressources de l'APD pourraient être utilisées alternativement, et d'autre part la réflexion sur les effets que l'APD exerce sur les pays aidés. Après ces réflexions, les calculs économiques cessent, la décision ne dépendant plus que des « préférences » et au-delà de celles-ci, de notre conscience.

## SOURCES

- Egger, Monika, *Die qualitativen Auswirkungen der schweizerischen EZA*, 1999.  
 Forster J.; Pult G., *Effets économiques de l'aide publique au développement en Suisse; Etude pour 1998: Rapport Final*, IUED, Genève et UER d'économie politique de l'Université de Neuchâtel, avril 2000a.  
 Forster J.; Pult G., *Les effets de l'aide publique au développement en Suisse; Etude pour 1998: Résumé*, Documents de travail n° 4, DDC, Berne, nov. 2000b.  
 Vogler-Ludwig, K.; Schönherr, S.; Taube, M.; Blau, H., *Die Auswirkungen der Entwicklungszusammenarbeit auf den Wirtschaftsstandort Deutschland*, Weltforum Verlag, 1999.